

# L'Ange gardien



du Prieuré de la Sainte-Croix, 50 rue de la Gare, 59170 Croix

☎ 03 20 89 95 22 - ✉ 59p.croix@fsspx.fr

## Agenda de la semaine

<b>2025</b> <small>24/12/2024 - 06/01/2026 : Année jubilaire</small>	<b>Chapelle N-D-du-Rosaire</b> 56 avenue Émile-Zola à Lille (169 avenue Saint-Maur à La Madeleine) Tramway R & T : Saint Maur	<b>Prieuré de la Sainte-Croix</b> Métro 2 : Croix Centre
<b>Dimanche 2 mars</b> <b>Dimanche de la Quinquagésime</b> 2 <sup>ème</sup> classe	10h00: Confessions ( <i>Ab. Carlhian</i> ) 10h30 : messe chantée ( <i>Ab. Carlhian</i> ) ( <i>Confessions pendant la messe : Ab. Espinasse</i> ) 17h45 : Office du Rosaire 18h30 : Messe lue ( <i>Ab. Espinasse</i> ) ( <i>Confessions pendant la messe : Ab. Carlhian</i> )	Confessions de 8h00 à 8h25 ( <i>Ab. Carlhian</i> ) 8h30 : Messe lue
<b>Lundi 3 mars</b> <b>de la férie</b> 4 <sup>ème</sup> classe		7h15 : Messe lue ( <i>Ab. Barrère</i> ) 9h00 : Messe lue ( <i>Ab. Espinasse</i> ) 11h20 : Messe lue ( <i>Ab. Bal Pétré</i> )
<b>Mardi 4 mars</b> <b>Saint Casimir, confesseur</b> 3 <sup>ème</sup> classe	18h00 : chapelet ; confessions ( <i>Ab. Barrère</i> ) 18h30 : Messe lue ( <i>Ab. Barrère</i> )	7h15 : Messe lue ( <i>Ab. Espinasse</i> )
<b>Mercredi 5 mars</b> <b>Mercredi des Cendres</b> 1 <sup>ère</sup> classe <b>Jeûne et abstinence</b> <b>Début du Carême</b>	17h00 : permanence (1) ( <i>Ab. Espinasse</i> ) 18h00 : chapelet ; confessions 18h30 : <b>Bénédictio solennelle des cendres, imposition et messe chantée</b> ( <i>Ab. Espinasse</i> ) ( <i>Confessions pendant la messe : Ab. Carlhian</i> )	7h15 : Bénédiction simple des cendres, imposition et messe lue ( <i>Ab. Carlhian</i> ) <b>! Pas de messe à 10h30 !</b>
<b>Jeudi 6 mars</b> <b>Jeudi après les cendres</b> 3 <sup>ème</sup> classe	17h00 : permanence (1) ( <i>Ab. Bal Pétré</i> ) 18h00 : chapelet ; confessions 18h30 : Messe lue et <b>salut pr vocations</b>	7h15 : Messe lue ( <i>Ab. Carlhian</i> ) 11h20 : Messe lue ( <i>Ab. Barrère</i> )
<b>Vendredi 7 mars</b> <b>Vendredi après les cendres</b> 1 <sup>er</sup> vendredi du mois 3 <sup>ème</sup> classe	17h00 : permanence (1) ( <i>Ab. Carlhian</i> ) 17h45 : <b>chemin de croix</b> 18h30 : <b>Messe prêchée</b> ( <i>Ab. Carlhian</i> ) <b>suivie de l'adoration jusqu'à 22h</b> ( <i>Confessions pendant la messe : Ab. Espinasse</i> )	7h15 : Messe lue ( <i>Ab. Barrère</i> ) 10h50 : confessions 11h20 : Messe lue ( <i>Ab. Bal Pétré</i> )
<b>Samedi 8 mars</b> <b>Samedi près les cendres</b> 3 <sup>ème</sup> classe	17h00 : permanence (1) ( <i>Ab. Espinasse</i> ) 18h00 : chapelet ; confessions 18h30 : Messe lue ( <i>Ab. Espinasse</i> )	11h20 : Messe lue ( <i>Ab. Carlhian</i> )
<b>Dimanche 9 mars</b> <b>1<sup>er</sup> Dimanche de Carême</b> 1 <sup>ère</sup> classe	10h00: Confessions ( <i>Ab. Espinasse</i> ) 10h30 : messe chantée ( <i>Ab. Espinasse</i> ) ( <i>Confessions pendant la messe : Ab. Carlhian</i> ) 17h45 : Office du Rosaire 18h30 : Messe lue ( <i>Ab. Carlhian</i> ) ( <i>Confessions pendant la messe : Ab. Espinasse</i> )	Confessions de 8h00 à 8h25 ( <i>Ab. Espinasse</i> ) 8h30 : Messe lue

(1) permanence : confession, bénédiction, entretien.

- \* Dimanche 2 mars, vous pouvez apporter les buis bénits de l'année dernière afin que nous puissions confectionner les cendres. Après le 2 mars, vous pouvez le brûler chez vous.
- \* Dimanche 2 mars, premier dimanche du mois, à la sortie des messes, quête supplémentaire pour l'entretien du prieuré.
- \* Dimanche 2 mars, 1<sup>er</sup> du mois, à la sortie de la grand-messe, prière des mamans pour les vocations (*Lille*). Toutes sont invitées à s'y joindre.
- \* Dimanche 2 mars, à la sortie de la grand-messe, réunion de la Croisade Eucharistique (*Lille*). Intention du mois de mars : « Pour ceux qui vont mourir aujourd'hui ».
- \* Mardi 4 mars, réunion du cercle MCF Armentières / Lille Nord.
- \* Mercredi 5 mars, Mercredi des Cendres, début du Carême. Jeûne et abstinence obligatoires Le jeûne consiste à ne prendre qu'un seul repas durant le jour, même si l'Église permet que l'on y ajoute une collation le matin et le soir. Oblige de 18 à 60 ans. L'abstinence consiste à ne pas manger de viande durant le jour. Oblige à partir de 14 ans.
- \* Jeudi 6 mars, réunion du cercle MCF Eleu / Lille Sud.
- \* Samedi 8 mars, à 10h30 (avant la messe de 11h20), cours sur l'histoire de l'Église (*Ab. Carlhian*) : « La crise spirituelle de la fin du Moyen-Âge » (*Croix*).
- \* Samedi 8 mars, à 10h30 (avant la messe de 11h20), réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX. Elle commencera par le cours d'histoire de l'Église, puis messe, repas tiré du sac, conférence spirituelle, chapelet médité devant le Saint-Sacrement (*Croix*).

Ab. Carlhian ☎ 06 12 87 41 21	<b>Chapelle de la Sainte Famille</b> 35 rue Jean Froissart 59200 Tourcoing
<b>Dimanche 2 mars</b>	8h30 : Confessions ( <i>Ab. Espinasse</i> ) 8h45 : messe lue
<b>Dimanche 9 mars</b>	8h30 : Confessions ( <i>Ab. Carlhian</i> ) 8h45 : messe lue

- \* Jeudi 1<sup>er</sup> mai, cérémonies des confirmations, par S.E. Mgr Alfonso de Galaretta (*Camblain-l'Abbé*). Il faut s'inscrire auprès de l'abbé Espinasse et fournir **avant le 6 avril** le certificat de baptême la fiche d'inscription dûment remplie (à demander à l'abbé Espinasse à la sortie de la messe).
- 1<sup>er</sup> mai, cérémonies de confirmations à Camblain-l'Abbé ; 18 mai, cérémonie des communions solennelles (Lille) ; 25 mai, cérémonie des petites communions (Lille).**

# Carême 2025

## Offices liturgiques

### Mercredi 5 mars, Mercredi des Cendres

- 7h15 : bénédiction simple des cendres et messe lue (*Croix*).
- 18h30 : bénédiction solennelle des cendres et messe chantée (*Lille*).
- Après la messe, soupe de Carême (*Lille*).

### Vendredi 7 mars, 1<sup>er</sup> vendredi du mois

- 11h20 : messe (confessions à 10h50) (*Croix*).
- 17h45 : chemin de croix (*Lille*).
- 18h30 : messe prêchée (*Lille*).
- Adoration jusqu'à 22h (*Lille*).

### Samedi 8 mars

- 10h30 : récollection de Carême pour le Tiers-Ordre de la FSSPX (*Croix*).

### Vendredi 14 mars

- 17h45 : chemin de croix.

### Mercredi 19 mars, Saint Joseph

- 18h30 : messe chantée (*Lille*).

### Vendredi 21 mars

- 17h45 : chemin de croix (*Lille*).

### Vendredi 28 mars

- 10h30 : chemin de croix (*Croix*).

### Vendredi 4 avril, 1<sup>er</sup> vendredi du mois

- 11h20 : messe (confessions à 10h50) (*Croix*).
- 17h45 : chemin de croix (*Lille*).
- 18h30 : messe prêchée (*Lille*).
- Adoration jusqu'à 22h (*Lille*).

### Vendredi 11 avril, Notre-Dame des Sept Douleurs

- 11h00 : messe chantée (*Croix*).
- 17h45 : chemin de croix (*Lille*).
- 18h30 : messe lue (*Lille*).

### Dimanche 13 avril, dimanche des Rameaux

- 10h30 : bénédiction des Rameaux et messe chantée

### Jeudi 17 avril, Jeudi Saint

- 9h00 : office des Ténèbres (*Croix*)
- 18h30 : messe vespérale (*Lille*)
- 20h30 : adoration jusqu'à minuit (*Lille*)

### Vendredi 18 avril, Vendredi Saint

- 11h00 : chemin de croix (*Croix*)
- 15h00 : chemin de croix (*Tourcoing*)
- 18h00 : chemin de croix (*Lille*)
- 19h00 : Fonction liturgique (*Lille*)

### Samedi 19 avril, Samedi Saint

- 22h00, Vigile pascale et messe de la résurrection (*Lille*).

### Dimanche 20 avril, dimanche de Pâques

- 8h30 : messe lue (*Croix*)
- 8h45 : messe lue (*Tourcoing*)
- 10h30 : messe chantée (*Lille*)
- 18h00 : vêpres et salut du Saint-Sacrement (*Croix*)
- !!! pas de messe à 18h30 !!!

### Lundi 21 avril, Lundi de Pâques

- 11h, messe chantée (*Croix*).

## Pratiques du Carême

### Mercredi des Cendres (5 mars) et Vendredi Saint (18 avril), jeûne et abstinence.

#### Chaque vendredi de Carême : abstinence.

Le jeûne consiste à ne prendre qu'un seul repas durant le jour, même si l'Église permet que l'on y ajoute une collation le matin et le soir. Oblige de 18 à 60 ans. L'abstinence consiste à ne pas manger de viande durant le jour. Oblige à partir de 14 ans.

« **Faire ses Pâques** ». L'Église fait à tous ses fidèles l'obligation de se confesser et de communier au moins une fois l'an. Le temps de la communion pascale s'étend traditionnellement entre le Dimanche de la Passion (ou le précédent) et le Dimanche du Bon Pasteur (ou le suivant). Il n'y a pas de temps défini pour la confession annuelle. En pratique, cette année, le temps pour les Pâques s'étend du dimanche 30 mars jusqu'au dimanche 11 mai.

**Denier du culte.** Le denier du culte n'est ni une aumône, ni un impôt, mais la participation normale de TOUS les catholiques aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres dont ils bénéficient pour le salut de leur âme. Pour les chèques, à l'ordre de « *FSSPX – Prieuré de la Sainte Croix* ». Un reçu fiscal vous sera adressé.

## Aide à l'organisation

Pour les hommes qui souhaitent chanter les répons des Ténèbres, répétition samedi de la Passion 12 avril (*Croix*).

Pour les servants des offices de la Semaine Sainte, des répétitions sont prévues (un dimanche de Carême et Samedi Saint 19 avril).

Ménage de la chapelle Notre-Dame du Rosaire (*Lille*) les mardis 18 mars, 8 et 15 avril.

Installation de l'autel des rameaux le samedi 12 avril ; du reposoir du Jeudi Saint le mercredi 16 avril.

**Croix : 50 rue de la gare. Lille : 56 avenue Émile Zola. Tourcoing : 35 rue J. Froissard.**